

## Si la vigne m'était contée (suite)

**E**n 1847 éclatait en France la première crise viticole d'importance. Elle était provoquée par la diffusion rapide d'un champignon parasite arrivé d'Amérique : l'oïdium. La France en manque de vin, en demandait alors à l'Algérie, et votait une loi en 1851 qui autorisait l'entrée en franchise sur le territoire français des « produits naturels algériens ».

L'Algérie n'était pas en mesure de répondre. La superficie totale de son vignoble à vins de table était estimée à 800 hectares. Les données allaient désormais très vite évoluer.

Le général Lamoricière était devenu ministre de la guerre. Après l'échec des centres de colonisation de 1848, il faisait parvenir aux survivants du paludisme et des deux épidémies de choléra, des plants de vigne. Mal conditionnés et expédiés trop tard en 1851, les plants n'avaient pas résisté au transport et l'échec avait été total.

Mais l'élan était donné officiellement. En 1853 le général Randon, gouverneur général, autorisait la création d'un demi hectare de vignes expérimentales dans l'enceinte du pénitencier de Berrouaghia (2). Dans la même logique, en 1861, un autre gouverneur militaire, le maréchal Pélissier, ouvrait deux fermes modèles, à Birmandreïs et à Birkadem sur l'oued Kerma.

Un colon de Kléber, Michel Bastoul, plantait une petite vigne. Dans une barrique défoncée de « gros bleu », il avait trouvé des copeaux de bois de « campêche » destinés à donner un peu de couleur à la « vinasse » importée de France. Le vin manquait et on le payait cher pour ne pas boire, par crainte des épidémies, l'eau des sources et des puits infectée de miasme. La tentative de Michel Bastoul avait été accueillie avec scepticisme. La terre ne se prêtait pas à la culture de la vigne. Le colon avait persévéré, gagné un peu d'argent, avait acheté d'autres terrains. Les critiques avaient cessé. Kléber, Renan, Saint Leu, Saint Cloud plantaient.

Le vignoble d'Algérie, d'initiative privées, se développait en coteaux et en montagnes de basse altitude, l'opposé de ce qui se faisait en France il couvrait les pentes exposées au nord et rafraîchies par l'humidité apportée par les vents marins. Il était protégé par les sommets de l'Atlas, de l'air brûlant du Sud.

Tout à l'Est, la vigne restait localisée autour des grandes villes côtières de la Calle à Dellys. Le Sahel d'Alger était la région viticole la plus importante et la plus ancienne. La vigne envahissait la Mitidja et gagnait les pentes de l'Atlas, de Mouzaïaville à Fondouck. Elle se développait à l'Ouest le long de la côte, de Cherchell à Mostaganem, et s'arrêtait sur les berges de la Macta. Dans la région d'Oran, elle recouvrait 725 hectares, du plateau de Saint Cloud à Lourmel, point limite, à l'extrémité de la grande Sebka.

Les premières statistiques fiables paraissaient en 1864. Elles faisaient état de 3.148 hectares appartenant à des indigènes, raisins de table essentiellement, et de 6.567 à des Européens.

En 1867, malgré l'opposition des viticulteurs méridionaux,

l'Algérie exportait d'Alger sur Marseille ses premières barriques de vin. Cette année-là, pendant l'Exposition Universelle de Paris, les délégués algériens proclamaient : « L'Algérie a le plus grand intérêt à cultiver la vigne et elle doit s'efforcer de conserver chez elle, les 8 millions qu'elle dépense annuellement en achats de vins ».

Après avoir rencontré pendant près de 25 ans une hostilité ouvertement déclarée, la culture de la vigne finissait par être admise officiellement. Mercier Lacombe, directeur des Services Civils à Alger, à une époque où la Colonie était en pleine banqueroute économique, avait prophétisé dès 1861, que la vigne s'imposerait comme une culture incontournable et il avait ajouté : « L'Algérie un jour sera un des plus grands pays viticoles du monde ». C'est alors que la destruction presque totale du vignoble français par un puceron, d'origine américaine encore, le « phylloxéra », permettait au vignoble algérien de prendre irrésistiblement son essor. Les religieux n'étaient pas en reste. En 1868 les pères blancs de la Mission d'Afrique plantaient de la vigne à Oulid Adda près de Maison Carrée, et les sœurs du Bon Pasteur à Misserghin en faisaient autant.

L'année suivante, le Cardinal Lavigerie, soucieux d'assurer le financement de ses missions et de ses œuvres caritatives, autorisait les sœurs de Notre Dame d'Afrique à diffuser et commercialiser leurs « vins de l'Orphelinat ».

Dans le même temps, de gros investisseurs, banquiers à Saint Etienne faisaient l'acquisition d'un vaste domaine à Mondovi sur la Seybouse. D'autres colons les imitaient. Les Bertagna dans la plaine de Bône plantaient en 1872 et le domaine Ste Eugénie à Oran. La vigne gagnait la région d'Aïn Témouchent et les villages voisins de Sidi-Bel-Abbès. Saint Cloud atteignait ses limites à Sainte Adélaïde, en bordure du lac El Mellah. En moins de 20 ans, le vignoble algérien avait doublé en superficie. Il recouvrait 17.000 hectares.

Techniquement la viticulture avait peu évolué, et cherchait à se définir. « Les colons ne se préoccupent pas de la première de toutes les conditions, c'est-à-dire du choix des cépages qui doivent convenir à la formation du vignoble » concluait dans son rapport au gouvernement général, la Commission Algérienne en 1874. Les nouveaux arrivés apportaient de leurs contrées d'origine des préjugés et des routines, le plus souvent leur ignorance. Ils n'imaginaient pas, les Alsaciens Lorrains les premiers, que dans un pays aux conditions naturelles différentes, des conceptions et des techniques nouvelles s'imposaient.

En 1877, le gouverneur général Chanzy déclarait vouloir attirer en Algérie, les viticulteurs du Midi, ruinés par la crise phylloxérique (4). Ils étaient venus nombreux, de l'Hérault et du Gard, et s'installaient en Oranie et dans l'Algérois. Ceux de la Vallée du Rhône et du Lyonnais choisissaient la plaine de Bône et le golfe de Bougie. Ils faisaient un calcul simple : « Si la vigne restait 10 ans sans phylloxéra, nous avons le temps de faire fortune ».

Ils venaient pour épuiser le sol, s'enrichir et repartir. Ils sont restés.

L'Algérie ne produisait encore que la moitié de ses

besoins alors que la production métropolitaine chutait elle aussi de moitié en 1883. Le gouvernement, très officiellement changeait de doctrine et encourageait les plantations pour diminuer la charge de ses importations de vins étrangers.

En 1885, à Tlemcen, en 1886 à Philippeville, le phylloxéra était découvert. Un syndicat de défense contre le parasite était créé à Oran dès février 1887. Les traitements préconisés d'extinction du parasite par des injections de produits chimiques étaient onéreux et peu efficaces. Ils rebutaient les colons. Certains renonçaient et abandonnaient leurs vignes découragés.

La parade était pourtant connue. Elle avait été mise au point en France dès 1873 et autorisée en 1880. Elle utilisait la technique du greffage des cépages de *Vinifera* sur des porte-greffes résistants de vigne sauvages d'origine américaine. La méthode avait ses partisans et ses détracteurs. En utilisant des vignes américaines on craignait de favoriser l'extension de la maladie dans toutes les régions non contaminées. Le gouvernement hésitait et finalement, sous la pression des « américanistes », d'Aurelles à Boufarik, et Coste dans la plaine du Chélif, autorisait l'utilisation des vignes américaines.

Pour de nombreux colons, il était trop tard. Les banques avaient resserré le crédit. Les capitaux français ne s'investissaient plus dans les vignobles. Leur rentabilité devenait trop hasardeuse. Le genre de vie des colons en fin de siècle et dans les campagnes se rapprochait de celui des indigènes (5). Des viticulteurs endettés et ruinés vendaient leurs terres à bas prix pour se réfugier dans les villes. Dans la Mitidja, drainée, asséchée et mise en valeur, le colon Debonno qui avait possédé dans ses différentes fermes 2.540 hectares, perdait la totalité de ses biens. De nouveaux immigrants les remplaçaient. Ils arrivaient d'Espagne et s'installaient en Oranie ; d'Italie et de Sicile et choisissaient l'Algérois et le Constantinois.

Des chercheurs de renom diffusaient les résultats de leurs travaux. Les professeurs Viala, dès 1889, puis Vivet à partir de 1904, définissaient les normes d'encépagement et de conduite du vignoble algérien à partir de critères d'ordre pédologique et climatique. Malgré l'extension du phylloxéra, la superficie du vignoble ne cessait d'augmenter et passait de 95.000 hectares en 1889 à 165.000 en 1904. A cette époque, la France avait reconstitué son potentiel d'avant la crise. L'Algérie ne devait achever la reconstitution de son vignoble qu'en 1933, avec 373.000 hectares, et atteindre un plafond en 1938 avec près de 400.000 hectares.

Depuis le début du siècle, la viticulture algérienne suivait les vicissitudes de la viticulture métropolitaine. Des périodes d'euphorie et d'autres de mévente, des confrontations souvent orageuses, et enfin une réglementation contraignante commune.

En 1954, année-charnière pour l'avenir du pays, l'Algérie déclarait aux services fiscaux plus de 19 millions d'hectolitres de vins, de 3 millions inférieurs à son record de 1934. Elle devenait le 4ème producteur mondial. En 1962, elle rétrogradait au 6ème rang pour très vite descendre tout en bas des tableaux statistiques.

Lors des fêtes du Centenaire de l'Algérie en 1930, un vibrant hommage était rendu aux colons et à leur œuvre. Victor Demontès, chargé de cours au Collège de France

écrivait (6) : « Aucune culture n'a été plus utile à l'Algérie que la culture de la vigne ; elle a attiré des capitaux et en a créé de nouveaux et, par là, elle a assuré le succès de la colonisation ».

Emile Moatti, président du Syndicat des Vins du Zaccar, déclarait à Oran, lors du premier congrès national de la vigne et du vin (7) : « En augmentant le patrimoine national par la qualité de ses vins, l'Algérie aura bien mérité de la Mère Patrie ».

La vigne en Algérie, pendant 130 ans, aura été le résultat d'un immense travail individuel, dû à l'acharnement et à la souffrance des hommes, les « maudits colons » de Claire Janon (8), mal compris et souvent dénigrés.

Le « miracle du vin » cher à Louis Bertrand (9) n'a pas été un don du ciel. En 1904, un viticulteur de Saint Cloud (10) le définissait en termes très simples : « Veuillez nous faire cette grâce que ce n'est pas de gaieté de cœur que nous avons entrepris le travail ardu de la reconstitution du vignoble et que si nous le faisons, c'est que nous n'avons pas le choix de faire autrement » (11)

Quarante plus tard, l'écrivain Paul Reboux de l'Académie des Gastronomes, rendait un hommage mérité aux vins d'Algérie et à leurs créateurs : « J'ai le respect de la réussite et j'aime le succès des autres ». Il comparait les vins d'Algérie à ceux de France et ajoutait : « D'autres vins de la famille française sont nés, ils ont grandi dans l'ombre, ils seront capables, demain, aujourd'hui peut-être, non de vous disputer le pouvoir, mais de réclamer un rang auprès de vous » (12).

**Paul Birebent**

(1) Cette liste n'est pas exhaustive. Elle résulte de recherches aux A.O.M. et à la bibliothèque de la Maison des Rapatriés à Aix-en-Provence  
(2) Arraché en 1924 à 71 ans d'âge - selon A. Vivet de l'Institut Agricole d'Algérie

(3) Bois de campêche : bois teinturier - Mémoire de Virginie Bastoul-Roubineau de Kléber vers 1865 (Doc. Privée)

(4) Environ 10.000 originaux du Sud de la France.

(5) E.F. Gauthier - Structure de l'Algérie - 1922.

(6) L'Algérie Agricole - 23 avril 1930.

(7) 24 mai 1930.

(8) « Ces maudits colons » - Cl. Janon - 1966.

(9) Ecrivain « algérieniste » - 1886-1941

(10) Village d'origine de la famille de l'auteur

(11) Cité par H. Isnard.

(12) « Et voici les vins d'Algérie » - P. Reboux - 1945.

## Ateliers & Fonderies C. DUCROS

et BRUSTLEIN réunis

Société Anonyme au Capital de 156.000.000 de Francs

Gambetta-Falaises - O R A N

R.C. Oran 9689

Téléphones : 234-71 et 210-31

### FONDERIE D'ACIER

au four électrique pour toutes pièces en acier moulé au carbone et aciers alliés au Manganèse, au Chrome-Molybdène, au Nickel-Chrome.

### FONDERIE DE FONTE

toutes pièces jusqu'au poids unitaire de 10 tonnes  
Fontes spéciales pour toutes applications mécaniques

### FONDERIE DE METAUX NON FERREUX

Bronzes ordinaires et bronzes titrés - Laitons - Aluminium

### MÉCANIQUE GÉNÉRALE ET DE PRÉCISION

ROBINETTERIE

ATELIER DE TRAITEMENTS THERMIQUES

### CHAUDRONNERIE - FORGE

EMAILLAGE - Procédés « Isolémaïl »

METALLISATION - Procédés « Shoop »

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉTALLURGIQUES